



ForumInfo

*Bulletin de l'association Citoyens Actifs et Solidaires
février 2008*

**Citoyens
Actifs & Solidaires**

N° 20

Éditorial : Les Citoyens Actifs et Solidaires en campagne

Présenter une liste CAS aux élections ? C'était sûrement un bon moyen de faire valoir nos idées et de réaffirmer notre opposition à la gestion de Mme Aubry, sa politique d'urbanisme ne respectant pas la loi "Solidarité et renouvellement urbain" (SRU), sa gestion des finances (utilisation abusive et reconnue illégale du SIEVYB pour dissimuler une augmentation des impôts), son manque de concertation, son absence de soutien aux associations, la suppression des locaux où se concentraient les activités de la MJC, etc.

Monter une liste, c'est également beaucoup d'énergie à déployer. Alors nous avons choisi une autre façon d'être dans cette campagne : deux membres de CAS seront candidats sur la liste Viv'Orsay. Mais cela ne signifie pas un soutien inconditionnel de CAS à cette liste, même s'il y a accord sur une bonne partie des propositions, en particulier la volonté d'instaurer une démarche de démocratie participative. Nous défendrons nos positions dans l'équipe, notamment pour mettre en oeuvre nos conceptions du développement durable, ancrées dans une démarche locale et participative (lire dans ce numéro). Plus généralement, nous souhaitons préserver notre indépendance et la spécificité de notre engagement à savoir :

- être un espace alternatif pour ceux qui n'imagineraient pas s'impliquer en politique via les partis politiques ;
- maintenir notre activité journalistique engagée et indépendante (décryptage, opinion et propositions), notamment à l'échelle de la CAPS (Communauté d'agglomération) et de l'Opération d'Intérêt National (lire dans ce numéro) ;
- rester du côté de la "société civile" et jouer un rôle de correspondant extérieur actif pour la mise en place de processus participatifs si la municipalité décide d'y recourir.

Au total un engagement qui peut sembler modeste, mais que nous saurons tenir. Actifs, solidaires et vigilants !

Plus d'infos sur F o r u m I n f o . B l o g :

<http://casorsay.canalblog.com/>

Et si vous souhaitez être tenus au courant de son actualisation, et pour tout contact envoyez un message à **cas-orsay@no-log.org**

Le développement durable (DD) est la base d'un projet de société qui tente de remédier aux excès d'un développement basé sur le credo de la croissance à tout prix, qui ne prendrait pas en compte le progrès social, la lutte contre les inégalités et la préservation des ressources naturelles.

À la suite du rapport Brundtland de 1987, c'est la conférence de Rio en 1992 qui affirme enfin la nécessité d'un développement compatible avec la préservation écologique de la planète, face au réchauffement climatique et à l'épuisement des énergies fossiles : "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

Cette conférence est marquée par l'adoption d'un texte fondateur et d'une déclaration de propositions : l'Action 21, déclinée en Agenda 21. Cet engagement international marque la mise en place de structures destinées à coordonner les initiatives et à déterminer les responsabilités qui incombent à chacun des acteurs de la société civile.

Même si la mise en oeuvre et les effets de l'Action 21 sont aujourd'hui loin des espoirs portés à l'époque, la notion de développement durable progresse et des initiatives s'élaborent dans de nombreux pays. C'est une prise de conscience qui nécessite une démarche et un processus à mettre en oeuvre avec les acteurs nationaux et locaux.

Les acteurs locaux : la Communauté d'Agglomération et Orsay

C'est à l'échelle des territoires que le DD peut très concrètement être mis en oeuvre.

Orsay est une des dix communes de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) dont les compétences se déclinent dans plusieurs domaines : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, voirie, environnement, gestion de l'eau, équipements culturels et sportifs.

La mise en place d'un vrai projet de développement durable sur ce territoire exige que les représentants élus (aujourd'hui désignés par chaque Conseil Municipal, et dans l'avenir, nous le souhaitons, au suffrage universel) élaborent ensemble des stratégies d'action en y impliquant tous les acteurs locaux : collectivités, associations, habitants, entreprises, etc.

Il s'agit de choisir les grandes orientations qui inspireront les choix à moyen et long terme et répondront aux exigences d'un développement équilibré, en respectant les propositions de l'Agenda 21.

"Plateau de Saclay : un bétonnage durable"



Comment faire d'Orsay une ville exemplaire en matière de développement durable ?

C'est la structure de l'équipe municipale qui permettra d'élaborer une charte de ville, écologique, solidaire et citoyenne. Ce changement implique une transformation de la vie démocratique, chaque habitant pourra devenir acteur de la vie locale, et pas seulement consommateur.

Le développement durable nous semble essentiellement une question de méthode, c'est une façon d'agir, de prendre en charge les chantiers et projets touchant la commune.

Au sein du Conseil municipal l'adjoint qui aurait la charge du DD aurait un rôle de coordination transversale, en lien avec les services municipaux et l'ensemble des adjoints, mais aussi la CAPS. Il s'agira alors à partir de diagnostics environnementaux (bilan énergétique, carbone...), de proposer des actions et d'en assurer le suivi.

Penser le DD, c'est être en lien étroit avec l'implication des quartiers et des citoyens. La dimension participative est la condition de l'appropriation du DD par les habitants.

Un "écoprojet" pour la ville, c'est bâtir un mode de fonctionnement municipal cohérent avec les principes du développement durable :

- En urbanisme, favoriser les choix architecturaux labellisés "bâtiment à basse consommation" pour toute construction nouvelle, en optimisant l'implantation des bâtiments et des pièces à vivre, en préférant des matériaux locaux, en prévoyant une isolation performante, des toitures végétalisées...

- En concertation avec le conseil économique et social de la CAPS, pérenniser l'activité agricole du plateau et préserver sa biodiversité.

- Favoriser des modes de production et de consommation durables en passant des conventions avec les agriculteurs de notre territoire, permettant de les accompagner vers une agriculture respectueuse de l'environnement.

- Mettre en oeuvre des achats publics responsables (critères sociaux, environnementaux, de proximité...) ; par exemple pour l'approvisionnement des cantines.

- Travailler avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour coordonner et réaliser des améliorations dans les domaines de l'énergie, de l'eau, du bruit, des déchets, des pollutions...

- Mettre en place des réseaux de circulation douce.

- Penser l'organisation de la location de vélos électriques, du covoiturage, de taxis collectifs, de navettes fréquentes reliant les quartiers nord-sud de la ville.

Un écoprojet, c'est aussi une culture de proximité pour tous; avec une MJC en murs et en toit !

Qu'est ce que l'OIN ? Peut-on s'y opposer ? Voilà deux questions fondamentales.

Qu'a dit le Président Sarkozy le 28 février, au Grand Amphi de la Faculté d'Orsay ? *"Nous devons fonder ici au XXIème siècle ce que d'autres ont fondé à Cambridge, au Royaume-Uni...quitte à passer par la loi si nécessaire"*. Il a déclaré également qu'il ne voulait pas d'un pays *"où la moindre association peut bloquer tout un projet"* Oui; il parle bien de l'Opération d'Intérêt National sur le Plateau de Saclay.

Que s'est-il passé avant cette déclaration très officielle ? Des débats dans les communes, des projets exposés à Toussus-le-Noble, un concours d'idées. Qui était au courant ? En parallèle, des projets alternatifs se sont constitués, pour sauver la ceinture verte et l'agriculture de proximité sur ce plateau au limon si profond et si riche qu'on n'a pas besoin de l'arroser. Il faut citer le projet du collectif *"un autre avenir pour les pays de Saclay"*, l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) située sur le Plateau qu'il s'agit de préserver...

Le Conseil Communautaire de la CAPS a voté la création d'un GIP (Groupement d'Intérêt Public) où siègeront les communes, des partenaires

socio-économiques, des organismes scientifiques et académiques, des représentants professionnels et syndicaux, des instances diverses, des associations etc. L'idée est d'éviter la création d'un EPA (Etablissement Public d'Aménagement), directement géré par l'Etat et les bétonneurs.

"Le but n'est pas de construire des logements par dizaines de milliers entre Massy et Versailles. Le but est d'accueillir dans un cadre agréable et écologique les meilleurs chercheurs et étudiants du monde" a déclaré le Président de la République. Où est la vérité pour un projet d'une telle envergure et soi-disant écologique ?

La forme GIP, voulue par la CAPS, ne garantit en rien à elle seule d'obtenir des réponses aux questions que nous pose l'OIN :

– à quels besoins répond cette opération, qui va à l'encontre d'un nécessaire mouvement de décentralisation ?

– ne vaut-il pas mieux rénover les bâtiments existants dans la fac, voire les agrandir si besoin, plutôt que d'en construire de nouveaux sur le plateau ?

– ne vaut-il pas mieux repenser les villes que d'en construire de nouvelles ?

Pour en savoir plus, voir notre blog : casorsay.canalblog.com.

Association Citoyens Actifs et Solidaires
cas-orsay@no-log.org

12, rue de Chevreuse
91400 ORSAY

Vous appréciez ForumInfo ? Alors, envoyez-nous un soutien financier (un reçu fiscal vous sera adressé) : le bulletin est réalisé par des bénévoles, mais la reproduction coûte cher...

Ce bulletin a été préparé et rédigé par : Catherine Bodet, Yvette Bourdessol, Karin Dupont, Nathalie Gama, Catherine Gimat, Thomas Lamarche, Olivier Réchauchère, Isabel San Martin, Christiane Taupin...